



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
TYPE D'OPÉRATION 4.1.1 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL
LANGUEDOC ROUSSILLON 2014 – 2020
APPEL A PROJET PCAE
INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES – SECTEUR ELEVAGE
CRISE DE L'INFLUENZA AVIAIRE**

Le présent formulaire de demande d'aide une fois complété constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice.

Transmettez l'original de ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) (DDT(M)) du département du siège de votre exploitation et conservez-en un exemplaire.

INTITULE DU PROJET

NOM DU DEMANDEUR

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

N° OSIRIS :

DATE DE RÉCEPTION :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNES PHYSIQUES)

N° SIRET : N° PACAGE :
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

Concerne uniquement les agriculteurs

en cours d'immatriculation

CIVILITE : (le cas échéant) Madame Monsieur

NOM et PRENOM du demandeur :

NOM COMMERCIAL le cas échéant :

Né(e) le :

Adresse postale du demandeur :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Mobile :

Mél :

Adresse site internet :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNE MORALE)

N° SIRET : N° PACAGE :
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises
en cours d'immatriculation

Concerne uniquement les agriculteurs

STATUT JURIDIQUE : préciser : GAEC EARL SCEA

Autres (préciser) :

RAISON SOCIALE :

NOM COMMERCIAL le cas échéant :

Adresse postale du demandeur :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Mobile

Adresse site internet :

NOM et PRENOM du représentant légal :

NOM et PRENOM du responsable du projet si différent

Téléphone : Fixe Mobile

Mél :

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

Veillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide et joindre un RIB :

N° IBAN

BIC

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

Pour les personnes physiques

1. Etes-vous exploitant : Agriculteur à titre principal (ATP)
 Agriculteur à titre secondaire (ATS)

2. Etes-vous installé depuis moins de 5 ans (à partir de la date de votre 1^{ère} affiliation MSA) ?
 Oui
 non
 en cours d'installation

3. Bénéficiez-vous de la DJA ? oui non

(bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de dépôt de ce formulaire depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA ou si pas encore installé dépôt du dossier de demande d'aide DJA à la DDT (M))

Si oui : - date de l'installation (cf. CJA) :

- ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise du dossier d'installation (DJA) : oui non

4. Si vous êtes installé depuis moins de 5 ans sans DJA, date d'installation figurant sur votre attestation MSA :

5. Si vous êtes en cours d'installation :

- date de dépôt de dossier JA en DDT/M : ou date de RJA :

- date d'enregistrement CFE :

Pour les personnes morales

Nombre d'associés – exploitants (*) :

Nombre d'ATP (Agriculteur à Titre Principal) : Nombre d'ATS (Agriculteur à Titre Secondaire) :

Ou Nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) :

Civilité Nom et prénom des associés Ou dénomination sociale	N° SIRET ou N° PACAGE	% de parts dans la société	Date de naissance	Statut	Installé depuis moins de 5 ans	Bénéficiaire DJA (**)		Si installé depuis moins de 5 ans DJA (***)	Si en cours d'installation
						Date CJA	Projet inscrit dans plan d'entreprise	Date installation MSA	Date de dépôt de dossier JA en DDT/M ou date enregistrement CFE
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				
				ATP ATS Non exploitants	oui non en cours d'installation				

(*) rappel -chaque associé exploitant doit fournir une attestation d'affiliation à la MSA en qualité de non salarié agricole (hors personne en parcours installation)

(**) bénéficiant des aides nationales à l'installation et installé à la date de signature de ce formulaire depuis moins de 5 ans à compter de la date figurant sur votre certificat de conformité CJA ou si pas encore installé dépôt du dossier de demande d'aide JA à la DDT(M)

(***) à la date de dépôt de ce formulaire et à compter de la date de première affiliation MSA

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION**1. Localisation du siège de l'exploitation :**

Identique à l'adresse postale du demandeur

Sinon, préciser l'adresse :

Code postal : Commune :

2. Informations Générales

Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. liste filière dans la notice annexe 7)

Quelle est la taille de votre exploitation agricole ?

- SAU en ha : ha

L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement

non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 2 ou de niveau 3 (HVE) ?

- oui, niveau 2
- oui, niveau 3 (certification Haute Valeur Environnementale)
- non

L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) système ?

- oui, en cours de contractualisation
- oui, exploitation engagée
- non

Si oui, laquelle :

3. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :

Zone à handicap naturel : défavorisée
 montagne
 non

Votre exploitation se situe-t-elle en zone vulnérable (au moins un des bâtiments) : oui non

Si oui, veuillez préciser : ZV historique
 Nouvelle Zone Vulnérable

4. Situation au regard de la réglementation sur les installations classées pour l'environnement (ICPE) :

Votre exploitation est : déclarée au titre de la réglementation susvisée
 enregistrée au titre de la réglementation susvisée
 autorisée au titre de la réglementation susvisée
 non soumise (RSD)

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels :

5. Situation au regard de la réglementation sur la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage):

Votre exploitation est : déclarée au titre de la réglementation susvisée
 autorisée au titre de la réglementation susvisée
 non soumise

6. Situation au regard des normes liées au bien-être des animaux

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie	oui	non
Porcs reproducteurs (truies)	oui	non
Poules pondeuses	oui	non
Palmipèdes gras	oui	non

Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

7. Situation de votre exploitation au regard des normes liées à la gestion des effluents

Si votre (au moins l'un de vos) bâtiment(s) d'élevage se situe(nt) en zone vulnérable (ZV), disposez-vous :

avant-projet, des capacités de stockage exigibles en ZV : oui non (3)
après projet, des capacités de stockage exigibles en ZV : oui non (3)

Si votre siège d'exploitation est situé en dehors de la zone vulnérable, disposez-vous :

<u>avant-projet</u> , des capacités de stockage :	RSD de 1,5 mois (1)	ICPE de 4 mois (2)	non (3)
<u>après projet</u> , des capacités de stockage :	RSD de 1,5 mois (1)	ICPE de 4 mois (2)	non (3)

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD), la capacité de stockage obligatoire est de un mois et demi (1,5 mois)

(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

(3) Si, au moment du dépôt de la demande, votre exploitation n'est pas aux normes au regard de la gestion des effluents d'élevage, vous ne pouvez pas accéder à l'aide PCAE, sauf si vous êtes en mesure de présenter un diagnostic DEXEL (expertise de dimensionnement) qui démontre qu'après réalisation de votre projet bâtiment votre exploitation détiendra les capacités de stockage pour l'exploitation.

8. Démarches collectives

Êtes-vous adhérent à une ou plusieurs Organisations de producteurs oui non

Si oui, précisez :
Nom de l'OP ou des OP :

L'exploitation agricole est-elle adhérente à une CUMA oui non

Si oui, précisez :
Nom de la CUMA :

L'exploitation agricole est-elle membre d'un GIEE oui non

9. Situation économique de l'exploitation

Votre exploitation agricole ou structure est-elle en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire ?

oui non

IDENTIFICATION DU PROJET

a/ Libellé et descriptif du projet (Une présentation plus détaillée est attendue dans le « *Projet de Développement de l'Exploitation PCAE* » (Annexe 1) :

b/ Localisation du projet : Identique à la localisation du siège d'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse :

Code postal : Commune :

Le projet est-il situé en zone à handicap naturel : défavorisée simple ou piémont
 montagne ou haute montagne
 non

c/ Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : (jour, mois, année)

d/ Éléments concernant le projet :

Le projet concerne-t-il une ou plusieurs démarches qualités :

SIQO (Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine) :
 AB
 AOP
 IGP
 Label Rouge
 Certification de Conformité Produit
 Non

Mention Valorisante (montagne, fermier) :
 Montagne
 Fermier
 Autre :
 Sans objet

Nombre d'emploi créé par le projet : 0 0,5 1 1,5 2 >2

Le projet présenté s'inscrit-il dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ? oui non

S'il s'agit d'un projet bâtiment, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ? oui non

(si non veuillez joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

e/ Description des travaux et du projet

Bâtiment :

	Construction neuve (surface construite à préciser)	Extension (surface construite à préciser)	Modernisation (surface rénovée à préciser)	Équipements/ matériels
Logement des animaux	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	
Salle de traite / laiterie	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	
Locaux et équipements sanitaires	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	
fabrique d'aliments à la ferme	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	
stockage de fourrage et ensilage	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	
autres constructions à préciser :	Superficie :m2	Superficie :m2	Superficie :m2	

Gestion des effluents

Autres Équipements - Atelier(s) à préciser :

Études

f/ Autre caractéristique du projet :

Votre projet est-il réalisé dans le cadre :

		NON	OUI
1)	Votre projet est réalisé dans le cadre d'un investissement visant la performance énergétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2)	Votre projet est réalisé dans le cadre du projet Agr'Air de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si oui, montant des investissements réalisés dans le cadre de ce projet : €
3)	<p>Caractéristiques spécifiques liées au Pacte Biosécurité – Bien-être animal du Plan France Relance :</p> <p>Projet de construction d'un bâtiment pour un atelier certifié ou en cours de certification agriculture biologique</p> <p>ou</p> <p>Projet de construction d'un bâtiment neuf permettant un accès à des espaces de plein air ou extérieurs permettant aux animaux de prendre de l'exercice</p> <p>ou</p> <p>Projet présentant exclusivement des dépenses liées à la biosécurité et/ou au bien-être animal</p> <p>ou</p> <p>Projet de restructuration global présentant au moins 50 % d'investissements éligibles au titre de la biosécurité et/ou du bien-être animal</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Dans cette partie du formulaire, tous les sites de l'exploitation où les animaux sont regroupés et où sont générés des effluents sont pris en compte, site par site.

Pour chaque site sont décrites toutes les installations d'élevage, y compris les ateliers de transformation et les silos, à l'exception des stockages de fourrages secs.

Ces informations par site sont à renseigner dans l'annexe 3 du formulaire.

a) Nature des effluents produits sur l'exploitation (à renseigner pour tous les projets)

Avant la réalisation de votre projet, votre exploitation est-elle :

1)	Intégralement en litière paillée accumulée non susceptible d'écoulement	Non	Oui ⁽¹⁾
2)	Génératrice d'effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation...)	Non ⁽¹⁾	Oui

(1) Si vous avez coché ces 2 cases, il suffira de renseigner **l'annexe 2** « absence d'effluents liquides avant projet ».

Après la réalisation de votre projet, votre exploitation est-elle :

1)	Intégralement en litière paillée accumulée non susceptible d'écoulement	Non	Oui ⁽²⁾
2)	Génératrice d'effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation...)	Non ⁽²⁾	Oui

(2) Si vous avez coché ces 2 cases, il suffira de renseigner **l'annexe 2-bis** «absence d'effluents liquides après proje ».

b)- Vous êtes éleveur en «Zone vulnérable»et votre projet concerne la capacité de stockage des effluents d'élevage (fosses, fumières, poches souples..) :

- Vous devez fournir un Dixel
- Votre exploitation doit détenir à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV.
- Les capacités réglementaires de stockage des effluents ne sont pas admissibles au financement (sauf cas des JA – cf. point 3)
- Vous devez identifier les devis relatifs aux ouvrages de stockage d'effluents (nomenclature issue du Dixel) et reporter dans le tableau ci-dessous, les «Capacités exclues du financement et les «Capacités minimum à détenir à l'issue du projet ».

1. Votre exploitation est concernée par le zonage «Zone vulnérable historique» (au moins un de vos bâtiments d'élevage est situé sur une ZV historique 2007 ou 2015 - : oui non

- Vos dépenses liées à la gestion des effluents d'élevage concernent des effectifs nouveaux, en lien avec un projet de développement : oui non.
 - > Si non, les dépenses de gestion des effluents ne sont pas éligibles au PDR
 - > Si oui, les dépenses gestion des effluents sont potentiellement éligibles

- Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV : oui non

1. Votre exploitation est concernée par le zonage «Nouvelle Zone Vulnérable» 2017 ou 2018 (au moins un de vos bâtiments d'élevage est situé sur une NZV 2017 : oui non 2018 : oui non

Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles en ZV : oui non

2. Vous êtes **JA** en ZV (historique ou NVZ) : oui non

- Si JA bénéficiaire DJA, vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise : oui non

- Si JA bénéficiaire DJA, vos travaux seront terminés dans les -4 ans-suivant date d' installation mentionnée dans le CJA

(durée du PE) ou dans les 24 mois suivant date installation retenue par MSA si JA hors DJA : oui non

Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage en Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) - Se reporter au Dixel

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Pré-dixel ou Dixel	Capacité déjà existante et remobilisée dans le cadre du projet	Capacité de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
<i>Ex: Fosse à lisier</i>	<i>Ex: FOS 1</i>	<i>Ex: 0m³</i>	<i>Ex: 500m³</i>	<i>Ex: 30000 €</i>	<i>Ex: 100m³</i>	<i>Ex: 300m³</i>

c) Vous êtes éleveur hors «Zone vulnérable» et votre projet concerne la capacité de stockage des effluents d'élevage (fosses, fumières, poches souples..) :

- Vous devez fournir un Dixel
- Les capacités réglementaires de stockage des effluents d'élevage ne sont pas admissibles au financement, sauf cas particulier JA (cf. point 2).
- Vous devez identifier les devis relatifs aux ouvrages de stockage d'effluents (nomenclature issue du Dixel le cas échéant) et reporter dans le tableau ci-dessous les Capacités correspondant aux exigences ICPE ou RSD avant et après projet.
- Vous devez également détenir à l'issue du projet les capacités réglementaires pour les effectifs finaux (ICPE ou RSD).

1 - Votre exploitation n'est pas concernée par un zonage « Zone vulnérable » : oui non
 Votre exploitation détiendra à l'issue du projet, les capacités exigibles sur effectifs finaux ICPE ou RSD : oui non

2 - Vous êtes **JA** hors ZV : oui non--
 - Si JA bénéficiaire DJA, vos travaux de gestion des effluents sont inscrits dans votre Plan d'Entreprise : oui non
 - Si JA bénéficiaire DJA, vos travaux seront terminés dans les-4 ans-suivant la date d' installation mentionnée dans le CJA (durée du PE)
 ou dans les 24 mois suivant date d'installation retenue par la MSA, si JA hors DJA : oui non

Dépenses relatives aux ouvrages de stockage liés à la gestion des effluents d'élevage hors Zone Vulnérable (hors couverture des ouvrages) – Se reporter au DEXEL

Nature de l'ouvrage	Nomenclature Pré-dixel ou Dixel	Capacité déjà existante et remobilisée dans le cadre du projet	Capacité de l'ouvrage en projet (à reporter sur le devis retenu)	Montant du devis retenu	Capacités exigibles au moment du dépôt du dossier sur effectifs avant projet	Capacités minimum à détenir à l'issue du projet (forfaitaire ou capacité agronomique pour effectifs finaux)
<i>Ex: Fosse à lisier</i>	<i>Ex: FOS 1</i>	<i>Ex: 0m³</i>	<i>Ex: 500m³</i>	<i>Ex: 30000 €</i>	<i>Ex: 100m³</i>	<i>Ex: 300m³</i>

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE ET DE LA DURABILITÉ DE L'EXPLOITATION

Le projet d'investissement pour lequel la subvention est sollicitée doit concourir à améliorer la performance économique, environnementale ou sociale de l'exploitation agricole.

Le demandeur doit indiquer et justifier les impacts de son projet sur les items ci-dessous. Il pourra s'appuyer sur des données de référentiels qu'il transposera à son exploitation ou tout autre document. Le projet doit avoir un impact sur au moins un des critères suivants

Un projet ne comportant AUCUN des critères montrant une amélioration est INÉLIGIBLE.

Une justification et la cohérence avec les éléments du Projet de Développement de l'Exploitation PCAE sont nécessaires à la validation du critère.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX :

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors :	
		Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
Certification AB, certification HVE niveau 2 ou 3, adhésion à un GIEE	ou i non		En lien avec le projet présenté <i>Joindre au dossier l'attestation</i>
Engagement dans une MAEC	oui non		En lien avec le projet présenté <i>Joindre au dossier une pièce justificative</i>
Réduction de l'utilisation des intrants (engrais, produits phytosanitaires, carburants...)	oui non		<i>Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande</i>
Préservation du sol et limitation de l'érosion	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution de la consommation en eau (diminution à minima de 10 % entre avant et après projet)	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution de la consommation d'énergie (mettre%)	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande

Biodiversité	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Amélioration de la gestion des effluents d'élevage	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
Diminution des pollutions ponctuelles	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande
un autre critère environnemental. Lequel :	oui non		Justifiez et indiquez les pratiques mises en œuvre en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande

CRITÈRES ÉCONOMIQUES :

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors : Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
Augmentation du Chiffre d'Affaires (augmentation à minima +10 % entre avant et après projet)	oui non		<i>Éléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez l'évolution du CA en lien avec le projet présenté (ex augmentation de la production, marché plus rémunérateur...)</i>
Diminution des charges d'exploitation (l'appréciation pourra se faire à l'échelle d'un atelier, d'un poste de dépense ou de l'exploitation)	oui non		<i>Éléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez en quoi les investissements réalisés permettent une réelle diminution des charges et indiquez les charges concernées</i>

<p>Augmentation de l'EBE (augmentation à minima +10 % entre avant et après projet)</p>	<p>oui non</p>		<p><i>Éléments financiers à chiffrer dans le PDE-PCAE Justifiez l'évolution de l'EBE en lien avec le projet présenté (ex augmentation de la production, marché plus rémunérateur...)</i></p>
<p>l'augmentation de l'autonomie fourragère ou alimentaire de l'exploitation.</p>	<p>oui non</p>		<p><i>Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande</i></p>
<p>l'amélioration des performances zootechniques.</p>	<p>oui non</p>		<p><i>Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande</i></p>
<p>l'amélioration des conditions sanitaires de l'élevage et/ou du bien-être animal</p>	<p>oui non</p>		<p><i>Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande</i></p>
<p>un autre critère économique. Lequel :</p>	<p>oui non</p>		<p><i>Justifiez en lien avec la nature des investissements présentés dans la demande</i></p>

CRITÈRES SOCIAUX :

Votre projet a-t-il un impact attendu sur :		Si oui, alors :	
		Evolution avec la mise en œuvre du projet OU Situation avant-projet et situation après-projet	Justification : <i>champ libre ou listes de pièces</i>
l'amélioration des conditions de travail (exemple : diminution de la pénibilité, réduction du temps de travail, astreinte, ergonomie, etc.).	oui non		<i>Justifiez l'évolution des conditions de travail sur l'atelier concernant la demande en lien avec les investissements et travaux présentés.</i>
l'émergence d'un projet collectif.	oui non		<i>Justifiez le lien avec le projet présenté (ex mise en œuvre d'un projet GIEE)</i>
mutualisation d'emploi/ création de groupement d'employeurs	oui non		<i>La création d'emploi doit être visible financièrement dans le PDE-PCAE Justifiez en lien avec le projet présenté</i>
la création d'emploi (en dehors de l'exploitant/ emploi pérenne)	oui non		<i>La création d'emploi doit être visible financièrement dans le PDE-PCAE Justifiez en lien avec le projet présenté</i>
autre cas de figure. Lequel :	oui non		Justifiez en lien avec le projet présenté

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers sont classés en fonction de leur note obtenue selon les critères ci-après.

La grille est remplie **au regard du projet présenté** dans la demande de financement.

Pour chaque critère, si les conditions sont remplies la totalité des points attribuables est comptabilisée. Dans le cas de critères comportant plusieurs conditions de réalisation non cumulatives, si l'une des conditions au moins est remplie, la totalité des points attribuables est comptabilisée. La note minimale est fixée à **30 points**.

Principe de sélection	Critères de sélection	Nb points	Si oui, cochez la case	Pièce justificative et éléments d'appréciation du critère*
Projet concernant une nouvelle installation ou une installation de moins de 5 ans	- Installation depuis moins de 5 ans à la date de la demande / - personnes en parcours installation	25		Pour les JA : RJA recevabilité jeune agriculteur, ou CJA certificat de conformité jeune agriculteur ou copie récépissé de dépôt de demande d'aide JA à la DDT(M) Pour les nouveaux exploitants non JA : vérification dans la base SIRIUS ou attestation MSA <i>*Il doit y avoir moins de 5 ans entre la date d'installation effective ou de la première affiliation MSA et la date du dépôt de la demande.</i>
	Installation depuis moins de 5 ans à la date de la demande ou en parcours installation constituant une installation hors reprise et hors installation en société (création d'exploitation ex-nihilo)	20		A justifier sur la base du projet d'installation. <i>*Critère cumulable avec le critère précédent.</i>
Projet s'inscrivant dans une stratégie collective de filière ou de territoires	- adhésion à une organisation de producteurs reconnue, à une coopérative ou une entreprise avec contractualisation - adhésion à une démarche collective circuits courts (DCCC) reconnue par la Région - adhésion au groupement qualité miel	15		Attestation réalisée par l'organisme ou structure correspondant, mentionnant la production et le volume concerné (voir modèle en annexe du formulaire). <i>*Doit être en lien direct avec l'activité faisant l'objet de la demande. L'attestation doit être réalisée par l'organisme ou structure correspondante pour une partie significative de la production (hors démarche circuit court). Concernant les entreprises, elles doivent s'approvisionner avec un nombre de producteurs significatifs en LR et la contractualisation doit être sur plusieurs années.</i>

	activité de réinsertion ou espace test agricole	10		- statut de la structure ou document contractuel avec un organisme de réinsertion - attestation d'adhésion au réseau national RENETA <i>*L'activité de réinsertion doit être intégrée dans les statuts ou être concrétisée dans le cadre d'une convention avec un organisme. Les espaces test doivent être adhérent au réseau national RENETA</i>
	Gestion des effluents : Mise aux normes en zone vulnérable, conformément à l'article 17 du Règlement N°1305/2013	10		Nature du projet présenté dans la demande
Demandeur n'ayant pas encore fait l'objet d'une aide pour le même atelier de production dans le cadre de ce type d'opération	Non récurrence de l'aide	15		<i>*Le demandeur ne doit pas avoir fait l'objet d'une attribution d'aide depuis 2014 dans le cadre du même dispositif hors dossier Influenza Aviaire (même si le versement n'a pas été effectif)</i>
Projet relevant d'une exploitation ayant obtenu une certification environnementale de niveau 2 ou 3	- certification HVE niveau 3	15		Certificat
	HVE niveau 2	5		Certificat
Projet innovant (méthode Noov'LR, cf définition dans le PDR)	Innovation du projet	5		Réalisation du diagnostic Innovation du Visa Développement par un organisme agricole ou éléments techniques pour la mise en place d'un prototype
Projet en zone de montagne ou défavorisée	Le siège de l'exploitation et situé en zone de Montagne / Haute montagne / défavorisée	10		<i>Siège d'exploitation situé dans l'une des communes figurant dans la liste présentée aux onglets 1 & 2 annexe 5</i>
Projet concernant une production sous signe de qualité (cf définition)	certification ou en conversion AB	15		Certificat <i>*La mention AB doit porter sur la production concernée par le projet, objet de la demande.</i>
	Produits sous SIQO (hors AB)	5		Attestation du SIQO <i>*Pour la filière concernée par le projet</i>
Exploitation faisant partie d'un GIEE (cf définition)	appartenance à un GIEE	10		Attestation d'adhésion <i>*Le GIEE doit avoir été reconnu par les services de l'État et le projet présenté doit être en lien avec l'objet du GIEE.</i>
Projet permettant une amélioration de la durabilité de l'exploitation (critères économiques, sociaux et environnementaux)	Projet présenté par un agriculteur à titre principal	15		Vérification dans la base SIRIUS ou attestation MSA
	augmentation potentielle de l'EBE	10		A justifier dans le Projet de Développement de l'Exploitation PCAE dont les éléments financiers <i>*L'augmentation doit être significative (> 10%) entre l'année de référence (n ou n-1) et n+3. Ce prévisionnel économique devra être justifié dans le cadre du projet et en lien avec les investissements présentés dans la demande. Seuls les exploitants et structures ayant déjà un exercice comptable (année de référence) peuvent prétendre à ce critère.</i>
	- salle de traite et laiteries (hors équipement tank à lait seul) - développement d'une nouvelle production / atelier sur l'exploitation - apiculture : production d'essaims et/ou de reines	10		Nature du projet présenté dans la demande
	<u>Emploi:</u> - création potentielle d'emploi(s) salarié(s) sur l'exploitation ou mutualisé au sein d'un groupement d'employeur (mi-temps minimum) - création d'un GAEC - augmentation du nombre d'associés exploitants au sein d'une société agricole (hors installation)	10		A justifier dans le Projet de Développement de l'Exploitation PCAE Le cas échéant , - statut à jour de la société - attestation MSA des associés -exploitant - attestation du groupement d'employeur - contrat du salarié <i>*L'emploi salarié doit être permanent et constituer une création nette d'emploi. Dans le cadre du groupement d'employeur, la mobilisation du salarié doit correspondre à minima à un mi-temps. L'évolution de l'emploi doit être en cohérence avec le projet présenté dans la demande. Les évolutions liées à une société doivent avoir lieu l'année précédent la demande ou prévue durant la mise en œuvre du projet présenté. Concernant le GAEC, la création doit être déjà effective.</i>
	Le projet comporte des équipements pour la récupération des eaux de pluie de toiture pour	5		Nature du projet présenté dans la demande

	l'abreuvement des animaux			
	Filières prioritaires : Bovins Lait / Ovins / Caprins Lait / Apiculture	10		<i>*Filière correspondant à l'objet de la demande ou à une partie du projet significative.</i>
Projet répondant le mieux aux objectifs TO	Au moins 75 % de la dépense concerne le logement des animaux	15		Nature du projet présenté dans la demande
Projet permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	- bâtiment bois	5		<i>* Bâtiment bois : charpente + 30 % minimum de la surface totale des façades</i>
	- récupérateur de chaleur sur bloc de traite - pré-refroidisseur de lait - pompe à chaleur	15		Sur la base des investissements présentés dans la demande. <i>* Les points sont cumulables dans le cas où plusieurs investissements éligibles sont présentés dans des catégories différentes.</i>
	- investissements concernant un bâtiment de plus de 5 ans chauffé et climatisé : matériaux, équipements, matériels et aménagement pour l'isolation des locaux, des équipements et des réseaux à usage agricole (hors panneaux bétons et murs monolithes)	15		
	- investissements qui concernent les équipements liés à un local de production et d'utilisation d'énergie renouvelable destinée au séchage en grange des fourrages	15		
TOTAL				

DEPENSES PREVISIONNELLES

Veillez numéroté chaque devis (numéro d'ordre 01 à 99) **et reporter le numéro sur les tableaux ci-dessous.**

Attention :

- Pour les dépenses inférieures à 1 000 € HT : la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire
- Pour les dépenses d'un montant inférieur à 3 000 € HT : 1 devis
- Pour les dépenses d'un montant compris entre 3 000 € HT et 90 000 € HT : 2 devis détaillés (de 2 fournisseurs différents)
- Pour les dépenses d'un montant supérieur à 90 000 € HT : 3 devis détaillés (de 3 fournisseurs différents)

sauf pour les dépenses de biosécurité. Veuillez-vous référer à la notice pour plus de précisions quant aux projets pour lesquels un seul devis est à fournir. Dans ce dernier cas, la DDT/DDTM pourra vous demander un deuxième devis pour certains postes, si elle ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour justifier du caractère raisonnable des coûts.

Les devis doivent mentionner le taux de TVA et montants HT et TTC. Les devis doivent être précis et faire référence à un intitulé de matériel éligible.

Les devis doivent être détaillés et comparables. Si le devis le plus élevé est retenu, veuillez joindre une note expliquant ce choix.

En cas d'auto construction :

- cocher la case « auto construction » sur le détail des investissements matériels
- les frais estimés de main d'œuvre (nombre d'heures) ne sont pas éligibles, seuls les coûts de matériaux sont à reporter dans le tableau.

a) Dépenses matérielles – volet investissements liés à l'enjeu de qualité sanitaire et de biosécurité en élevage avicole

	Montant HT	
TOTAL Investissements matériels		Détail à indiquer obligatoirement en pages suivantes

Éléments réalisés en bois :

La structure porteuse, la charpente et le bardage sont-ils réalisés en bois : oui non

Si oui, veuillez indiquer une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage par rapport à la surface totale des façades : %

b) Récapitulatif des dépenses matérielles – volet autres investissements liés au projet de développement de l'exploitation

	Montant HT	
TOTAL Investissements matériels		Détail à indiquer obligatoirement en pages suivantes

c) Frais généraux, dans la limite de 10% des investissements matériels éligibles

Études de faisabilité technique, frais d'ingénierie ou d'architecte en lien direct avec le projet d'investissement , diagnostics

	Devis retenus			N° Devis non retenu
	Montant HT (€)	N° devis	Nom de l'entreprise figurant sur le devis	
Diagnostic DEXEL				
Diagnostic Energie GES				
Etude de faisabilité technique, prestations relatives à la conception et/ou aménagement des bâtiments, à l'insertion paysagère et/ou à la maîtrise d'œuvre				
Autres frais généraux en lien avec dépenses biosécurité du Pacte Biosécurité/bien-être animal du Plan France Relance : diagnostic....				
Autres frais généraux en lien avec dépenses bien-être animal du Pacte Biosécurité/bien-être animal du Plan France Relance : diagnostic....				
Sous-total frais généraux en lien avec dépenses Pacte Biosécurité/bien-être animal du Plan France Relance		€ HT		€ HT
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES [a+b+c]	Montant HT			
				€ HT

a) **Détails des dépenses matérielles spécifiques BIOSECURITE figurant à la liste du Pacte Biosécurité du Plan France Relance)**

Nature de l'Investissement (une nature d'investissement par ligne et par devis) Ex : maçonnerie, charpente....)	Devis retenus														n° Devjs retenus	Nom des entreprises correspondant aux devis	n° Devjs non retenus
	Logement des animaux		Gestion des effluents (2)		Locaux et aménagements sanitaires		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Autres équipements		Performance énergétique				
	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)			
Sous- total (a)																	

(1) Cocher la case en cas d'auto-construction -

b) **Détails des dépenses matérielles – volet autres investissements liés au projet de développement de l'exploitation avicole – DEPENSES DE BIEN-ETRE ANIMAL VISEES PAR LA LISTE DU PACTE BIOSECURITE/BIEN-ETRE DU PLAN DE RELANCE**

Nature de l'Investissement	Logement des animaux		Gestion des effluents (2)		Locaux et aménagements sanitaires		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Autres équipements		Performance énergétique		n° Devjs retenus	Nom des entreprises correspondant aux devis	Devjs non retenus
	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)			
Sous- total (c)																	

TOTAL GENERAL DEPENSES MATERIELLES (a + b + c)

(1) Cocher la case en cas d'auto-construction -

En cas de dépôt de dossier dans un dispositif « agroéquipements » FranceAgriMer du plan de relance pour le même investissement, vous devez **attendre d'avoir une réponse négative** avant de déposer un dossier dans le cadre de l'AàP FEADER. En cas d'absence de réponse de FAM à l'approche de la date de clôture de l'AàP, le dépôt reste possible à condition de le signaler dans le dossier de demande d'aide FEADER, et de retirer celui-ci en cas de financement accepté dans le cadre du plan de relance.

Dossier également déposé dans le cadre d'un dispositif 'agroéquipements de FranceAgriMer : oui non

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

A Financement d'origine publique

Financeurs publics sollicités	Montants	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	obtenu
Etat	}			
Région				
Département				
Agence de l'eau				
Programme opérationnel (FEAGA)				
Autres (Commune(s), PNR, EPCI, (1) etc)				
<small>(1) PNR : Parc Naturel Régional, EPCI établissements publics de coopération intercommunale</small>				
Financements européens (FEADER) sollicités (63 % de la dépense publique)				
Sous-total financeurs publics				
B Financement d'origine privée				
Emprunt bonifié (PB-JA) (1)				
Emprunt non bonifié (2) J'ai sollicité ou j'envisage de solliciter auprès de la Banque Populaire du Sud la garantie FOSTER TPE/PME dans le cadre de cet emprunt				
Auto – financement				
Participation du secteur privé (à préciser)				
Sous-total financeurs privés				
TOTAL A + B				
TOTAL général = coût du projet				

(1) Si oui, les prêts vous ont-ils été accordés par l'établissement bancaire : oui non

Reportez-vous à la notice (rubrique « articulation avec d'autres dispositifs ») pour plus de renseignements sur la garantie FOSTER.

Veillez cocher toutes les cases et prendre connaissance de vos engagements

Je déclare et atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces-jointes,
 - ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet,
 - être à jour de mes cotisations sociales,
 - ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant la date de dépôt de la demande,
 - respecter les conditions d'éligibilité décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet et/ ou dans le PDR,
 - n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les douze mois qui précèdent la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement,
 - présenter une situation régulière avant-projet à l'égard de la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques et marins (articles L 214-1 à L 214-6) et aux installations classées pour la protection de l'environnement (articles L 512-1 à L 513-1) au titre du code de l'environnement
 - avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection par appel à projet et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou aux critères définis régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
 - le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel le ou les investissements sont projetés, l'autorisation de réaliser ces investissements.
 - ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant la date de dépôt de la demande d'aide

Je m'engage à :

- réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée,
- informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la forme juridique de ma structure ou du projet pendant toute la durée de réalisation de l'opération
- fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles, de prêts bonifiés
- transmettre sans délai aux services instructeurs une déclaration de début de travaux
- obtenir avant la réalisation du projet l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation (permis de construire,...)
- entreprendre, pour le projet objet de la demande de subvention, les démarches nécessaires auprès des services compétents de la Préfecture de mon département afin de déterminer si le projet relève de l'application de la loi sur l'eau (art. L214-1 et suivants du Code de l'environnement) et le cas échéant, procéder à la déclaration ou à la demande d'autorisation,
- entreprendre, pour le projet objet de la demande de subvention, les démarches nécessaires auprès des services compétents de la Préfecture de mon département afin de déterminer si le projet relève de l'application de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et le cas échéant, procéder à la déclaration ou à la demande d'autorisation,
- informer le public du soutien de l'Union européenne, conformément à la réglementation applicable,
- respecter les obligations réglementaires relatives à la pérennité des opérations conformément à l'article 71 du règlement UE n° 1303/2013. Ces obligations seront précisées dans la décision juridique d'attribution de l'aide
- conserver pendant une période de 10 ans à compter du paiement final de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles,
- permettre/ faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles, me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant les 3 ans à compter du paiement final de l'aide,
- fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme, en particulier en ce qui concerne la réalisation des objectifs et des priorités spécifiés,

Je suis informé(e) :

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites

- et sanctions prévues dans les textes en vigueur.
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.
 - que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation du programme. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt, FranceAgriMer et la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service instructeur.

Si mon dossier n'est pas retenu faute de crédits suffisants lors du comité de sélection :

je souhaite maintenir ma demande

je ne souhaite pas

pour qu'elle soit examinée lors du comité de sélection de la période suivante de dépôt des dossiers de l'appel à projets.

Fait à _____ le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Nom, Prénom et Signature(s) du demandeur (+ Tampon de la structure)

Pour les GAEC, nom, prénom et signature de tous les associés exploitants

Pour les autres structures, nom, prénom et qualité du représentant légal de la structure

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

PIECES À FOURNIR

Pièces à fournir	Pièces jointes au dossier ¹	Sans objet ²	Cadre réservé à l'administration NE RIEN INSCRIRE
Pour tous les porteurs de projet			
Exemplaire original du présent formulaire de candidature complété, signé et daté			
Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité du représentant légal pour les structures privées			
Si vous n'avez pas de n° SIRET au moment du dépôt du dossier, fournir le récépissé du CFE			
Relevé d'identité bancaire avec IBAN/ BIC ou copie lisible			
Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables (modèle en annexe)			
Devis détaillés des travaux ou investissements y compris pour les frais généraux classés par type d'investissement et numérotés selon les règles suivantes : -1 devis pour les dépenses inférieures à 3 000 €HT (pour les dépenses inférieures à 1 000 € HT, la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire) -2 devis de 2 fournisseurs différents pour les devis entre 3 000 €HT et 90 000 € HT -3 devis de 3 fournisseurs différents pour les devis supérieurs à 90 000 € HT sauf pour les investissements de biosécurité Si le devis le plus élevé est retenu, veuillez joindre une note expliquant ce choix (le nom de l'exploitant ou du représentant de la structure ainsi que la signature ou le cachet doit être présent sur cette note) . Les devis doivent mentionner les montants HT et TTC, être détaillés et comparables.			
Projet de Développement de l'Exploitation-PCAE complété présentant la justification des investissements vis à vis de la biosécurité (Cf. annexe 1)			
Une expertise de dimensionnement des ouvrages de gestion des effluents avant et après projet doit être fournie. Elle doit être réalisée au moyen d'un diagnostic DeXel sauf pour : - les élevages en litière paillée accumulée intégrale (LPAI) et sans effluents liés à la transformation. Dans ce cas, l' annexe 2 (ou 2bis) sera à renseigner et à joindre à la demande d'aide. - les élevages de la filière lait ne possédant pas d'ouvrages de stockage type fosse, fumière ou poches souples. Dans ce cas, une étude de dimensionnement autre que le DEXEL de l'ouvrage de traitement des effluents peu chargés pourra être acceptée (dimensionnement filtre à roseaux par exemple) Cette expertise doit être obligatoirement fournie que des investissements concernant la gestion des effluents soient présentés ou pas dans la demande.			
Annexe 3 – Gestion des effluents - Récapitulatif des sites d'élevage de l'exploitation			
Pièces justificatives correspondant aux critères d'amélioration de la performance globale et la durabilité de l'exploitation			

1 Mettre une croix pour chaque pièce jointe au dossier

2 Mettre une croix dans la case, si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée

Pour tous les porteurs de projet, selon le projet présenté			
Plan de situation, plan de masse des travaux			
Plan des aménagements intérieurs précisant l'usage des locaux et les surfaces et/ou la localisation des équipements prévisionnels			
Plan avant et après travaux précisant l'usage des locaux et les surfaces et/ou la localisation des équipements prévisionnels (<i>pour les projets de modernisation de bâtiment</i>)			
Si recours à un emprunt, pour les projets dont le montant d'investissement est supérieur à 50 000 € : Accord bancaire ou document équivalent ou Plan d'entreprise JA visé par la banque			
Auto-diagnostic Energie-« je diagnostique ma ferme » pour les investissements liés à la performance énergétique			
Pour les investissements visant à la performance énergétique des exploitations : si installations mixtes habitation/usage professionnel (chauffe eau solaire, chaudière biomasse, pompes à chaleur), précisions sur les devis des éléments chiffrés permettant le calcul de la subvention au prorata des besoins en énergie entre l'habitation et l'usage professionnel estimé par l'installateur			
Copie du bail à construction ou promesse d'engagement signée par la société propriétaire des ouvrages (bâtiment avec panneaux photovoltaïques)			
Autorisation du propriétaire			
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux, et plans associés			
Plan de circulation biosécurité avant et après projet (<i>faisant apparaître la délimitation du site d'exploitation et des unités de production, le sens de circulation, les aires de stationnement, les sites de nettoyage et de désinfection et autres équipements de biosécurité</i>)			
Annexe 4 : projet atelier de gavage de palmipèdes			

Pièces spécifiques pour bénéficier des crédits du Pacte biosécurité/bien-être animal du Plan France Relance			
Diagnostic bien-être animal de moins d'un an (voir liste des diagnostics validés en annexe de la notice de demande d'aide) pour les dossiers présentant des dépenses au titre du bien-être animal et/ou de la biosécurité (sauf reprise d'activité)			
Diagnostic biosécurité de moins d'un an (voir liste des diagnostics biosécurité validés en annexe de la notice de demande d'aide) pour les dossiers présentant des dépenses au titre du bien-être animal et/ou de la biosécurité			
Note technique permettant de justifier l'accès à l'extérieur des animaux : plans des bâtiments avec accès à l'extérieur matérialisés, plans des prairies et des parcours, temps de présence des animaux à l'extérieur...pour les projets de construction d'un bâtiment neuf permettant un accès permanent à des espaces de plein air ou extérieurs permettant aux animaux de prendre de l'exercice			

Pièces complémentaires pour les sociétés			
Extrait Kbis à jour de moins de 3 mois			
Statuts actualisés de la société			
Entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffre d'affaires, dernier bilan consolidé des entreprises du groupe			

Pièces complémentaires pour les nouveaux exploitants			
---	--	--	--

Pour les JA : RJA recevabilité jeune agriculteur, ou CJA certificat de conformité jeune agriculteur (exigé au moment du paiement de l'aide) ou copie récépissé de dépôt de demande d'aide JA à la DDT(M) Pour les nouveaux exploitants non JA : attestation MSA comportant la date d'inscription auprès de la MSA en tant que chef d'exploitation			
--	--	--	--

Pièces complémentaires pour les associations, fondations, établissements			
---	--	--	--

Statuts à jour			
Liste des membres du bureau et conseil d'administration			
Copie de la publication au JO, récépissé de déclaration en préfecture ou numéro d'identification RNA			
Rapports moral et financier (n-1) ou équivalent et dernier compte de résultat			
PV de l'AG approuvant le projet			
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et à engager la structure			
Budget prévisionnel en cours			

Pièces spécifiques pour répondre aux critères de sélection			
---	--	--	--

Seules les pièces nécessaires à la justification des critères de sélection que remplissent l'exploitation ou le projet sont à fournir

Afin d'argumenter plus précisément la demande d'octroi de certains points, une note explicative peut être fournie			
Agriculture Biologique : - notification d'activité en AB auprès de l'Agence BIO mentionnant la(les) production(s) concernée(s) - ou certificat BIO délivré par un organisme certificateur mentionnant la(les) production(s) concernée(s) - ou une certificat Bio d'engagement (conversion) délivré par un organisme certificateur mentionnant la(les) production(s) concernée(s)			
Certification HVE 2 ou 3 : certificat d'adhésion de l'exploitation agricole			
GIEE : Reconnaissance GIEE avec la liste des adhérents et précisions sur l'objet des actions du collectif et les productions agricoles concernées ou attestation d'adhésion (voir modèle en annexe)			
Emploi : attestation du groupement d'employeur ou contrat du salarié			
Espace test agricole : attestation d'adhésion au réseau national RENETA			
SIQO : Attestation du SIQO (voir modèle en annexe)			
Structuration de filière : attestation réalisée par l'organisme correspondant, mentionnant la production et le volume concernés (OP, coopérative, entreprise, Démarches Collectives Circuits Courts,...) NB : mention du volume non requise pour Démarches Collectives Circuits courts-voir modèle en annexe			
Innovation : Diagnostic Innovation du Visa Développement réalisé par un organisme agricole			

Pour pouvoir activer le critère de sélection : adhésion à un GIEE reconnu par l'État :

Attestation d'adhésion à un GIEE reconnu par l'Etat

Je soussigné

,

Président du GIEE

Nom du

GIEE :

ATTESTE

Que

(nom ou raison sociale du demandeur)

est adhérent à notre GIEE et que l'action présentée dans sa demande d'aide relative à la mesure 411 « modernisation dans les exploitations agricoles – influenza aviaire » ou les productions concernées sont en cohérence avec la thématique du GIEE.

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature + cachet

Pour pouvoir activer le critère de sélection adhésion à une démarche collective

Attestation d'adhésion à une démarche collective

Je soussigné _____
représentant l'organisation de producteurs / la coopérative / l'entreprise avec contractualisation / la démarche circuits courts / groupement qualité miel (*rayer la mention inutile*)

Nom de l'organisation de producteurs / la coopérative / l'entreprise avec contractualisation / la démarche circuits courts (*rayer la mention inutile*) :

ATTESTE

Que _____
(*nom ou raison sociale du demandeur*)

est adhérent à notre organisation de producteurs / coopérative / entreprise avec contractualisation / démarche circuits courts / groupement qualité miel (*rayer la mention inutile*) .

Type de production engagée :

Volume commercialisé par an (sauf démarche circuit court) : _____

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature + cachet

Pour pouvoir activer le critère de sélection adhésion à un SIQO reconnu :

Attestation d'adhésion à un SIQO reconnu

Je soussigné _____
représentant du SIQO (pour les AOP et IGP : représentant de l'ODG)

Nom du SIQO : _____

ATTESTE

Que

— (nom ou raison sociale du demandeur)

est adhérent à notre SIQO pour la production visée par le projet.

Fait à _____ le ____ / ____ /

Signature + cachet

Attestation de régularité fiscale



Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Nom – Prénom du demandeur :

Nom – Prénom du représentant légal :

Adresse :

CP- Ville :

N° SIRET :

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 1-3 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation de l'honneur.
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
 - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
 - Mise en oeuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Fait à, le

Nom, prénom et signature(s) du demandeur gérant, du représentant légal ou, pour un GAEC, de chaque associé

Cachet